

Séance du 8 décembre 2022

~~~~~

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à dix-sept heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Alain POTTIER, Président ; d'après les convocations en date du 2 décembre 2022.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. POTTIER Alain et Éric BUINIER.

Délégués du Seure : Mme CHURLAUD Sylvie.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice, FAYS Dominique et CHALIFOUR Robert.

Délégués absents : MM. CHASSERIEAU Philippe et ROUDIER Patrick.

Consultants absents : MM. HANCOCK Christopher, DAMIEN François, CHAGNEAU Louis, COUSIN Jean-Noël.

Mme Sylvie CHURLAUD a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- Modifications budgétaires

=====

### 1- Modifications budgétaires :

Monsieur le Président rapporte aux membres du syndicat la nécessité de demander aux communes une participation financière supplémentaire pour cette fin d'année aux titres

- des traitements des agents
- et de l'entretien du matériel.

-

En effet, le montant des traitements prévu en 2022 n'a pas été suffisant en raison des incertitudes sur l'augmentation de l'indice de rémunération des agents territoriaux au 1<sup>er</sup> juillet, sur la date de départ à la retraite d'un agent administratif, sur la création de postes saisonniers et sur l'échelon de « stagiairisation » d'un agent technique.

De plus, la panne de certains matériels a entraîné des réparations imprévues et coûteuses.

La prévision budgétaire de plusieurs chapitres n'est pas suffisante pour faire face aux dépenses. Il convient par conséquent de voter les crédits supplémentaires suivants :

| Comptes | Intitulés des comptes            | Crédits supplémentaires à voter |           |
|---------|----------------------------------|---------------------------------|-----------|
|         |                                  | Dépenses                        | Recettes  |
| 74748   | Participation des communes       |                                 | 49 020,00 |
| 6411    | Personnel titulaire              | 30 000,00                       |           |
| 6413    | Personnel non titulaire          | 10 000,00                       |           |
| 6531    | Indemnités                       | 20,00                           |           |
| 61558   | entretien autres biens mobiliers | 9 000,00                        |           |
| TOTAL   |                                  | 49 020,00                       | 49 020,00 |

Les maires des 3 communes sont d'accord pour prévoir une participation plus large dans le budget 2023 ; le reliquat sera basculé sur l'année suivante.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de voter l'ouverture de crédits indiquée dans le tableau ci-dessus.

Le prochain comité syndical est prévu le mercredi 4 janvier 2023 à 19h00 à la mairie de Villars.

---

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 17 h 20 et ont signé au registre les membres présents.*

Le Président,  
Alain POTTIER

La secrétaire,  
Sylvie CHURLAUD

Les Membres du comité syndical,

Fabrice BARUSSEAU

Dominique FAYS

Sylvie CHURLAUD

Éric BUINIER

Agnès POTTIER